

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire Utopia 56

Vendredi 1er juillet 2022

Le vendredi 1er juillet à 18h s'est réunie en visioconférence l'assemblée générale extraordinaire, puis ordinaire de notre association Utopia 56. Les votes se déroulent en ligne. Chaque adhérent·e se connecte à son compte personnel adhérent pour pouvoir voter.

L'assemblée générale est animée par Chrystel Chatoux, co-présidente, et le procès-verbal est rédigé par Jeanne Contant, secrétaire de l'association.

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire à 18h

Nous commençons par proposer des changements dans les statuts¹. Ces propositions avaient été envoyées en amont de l'assemblée générale pour en donner connaissance et lecture aux adhérent·es. Dans le détail, les propositions de modifications sont les suivantes :

- Article 2 "Objet" : ajouter à nos statuts la possibilité d'assister les personnes migrantes, réfugiées dans le cadre de procédures judiciaires, ainsi que de se constituer partie civile pour des faits relatifs à l'infraction de traite des êtres humains et esclavage. Nous ajoutons que notre association est apaisante et lanceuse d'alerte.
- Article 8 "Assemblées" : ajout de la possibilité d'organiser l'assemblée générale en présentiel, visio ou audio-conférence.
- Article 10 "Ressources" : ajout de la possibilité pour l'association de vendre de manière désintéressée des biens ou services, destinée à réaliser son objet.

Approuvez-vous les modifications proposées à l'article 2 des statuts ?

NSPP² : 5

Non : 1

Oui : 106

Approuvez-vous les modifications proposées à l'article 8 des statuts ?

NSPP : 6

Non : 7

Oui : 99

Approuvez-vous les modifications proposées à l'article 10 des statuts ?

¹ <https://utopia56.org/wp-content/uploads/2022/07/Statuts-Utopia-56-2022-Propositions-AG.pdf>

² Ne se prononce pas

NSPP : 8
Non : 1
Oui : 103

Les modifications proposées aux articles 2, 6 et 8 des statuts sont adoptées.

Fin de l'assemblée générale extraordinaire à 18h30.

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire à 18h30.

Validation du procès-verbal de l'assemblée générale 2021

Le PV de l'AG 2021 avait été envoyé en amont de l'assemblée générale pour en donner connaissance aux adhérent-es³. Il n'en est donc pas donné lecture et il est procédé directement au vote.

Validez-vous le PV de l'assemblée générale 2021 ?

NSPP : 19
Non : 1
Oui : 88

Présentation du rapport moral 2021-2022

Chaque responsable d'antenne et de maison, ou à défaut une coordinatrice nationale, présente le bilan d'activité de sa zone pour 2021/22.

Calais

[Présentation par Pauline Joyau, coordinatrice Utopia 56 Calais](#)

En 2021, nous avons pu constater une explosion des passages par la Manche par petit bateau (30 000), et ainsi beaucoup de décès liés aux conditions de passage par bateaux ou camions.

Nous avons également été témoins de la poursuite de la politique de lutte contre les points de fixation (expulsions), ainsi que la poursuite de la politique d'entrave aux associations (arrêtés contre les distributions). Cela a déclenché une forte mobilisation des exilés, associations et calaisiens à plusieurs reprises, comme le collectif "Faim aux frontières" et les manifestations de la communauté soudanaise.

Les missions de l'antenne de Calais sont les suivantes :

³ https://utopia56.org/wp-content/uploads/2022/06/PV-AGE_AGO-Utopia-56-2021.pdf

- Réponse aux situations d'urgence (nous sommes les seuls à travailler la nuit)
- Orientation des personnes vulnérables vers des dispositifs de droit commun.
- Maraudes littoral, aux abords des plages et des ports.
- Maraudes d'information et de sensibilisation aux risques du passage en bateau ou camion.
- Relance de l'accueil de jour au local.
- Plaidoyers : accès à l'eau, entraves, commission santé mentale (interasso).

Nous tournons avec une équipe quotidienne de 20 personnes. Nous n'avons pas de volontaires en services civiques ou de stagiaires.

→ Question : Peut-on créer un réseau d'hébergeurs solidaires à Calais ?

→ Oui, il existe depuis quelques années, mais cela a beaucoup diminué pendant le Covid. Nous avons essayé de le relancer en partenariat avec le Women's Center. Nous avons à peu près 20 hébergeurs, ce qui ne répond pas du tout aux besoins du terrain.

Grande-Synthe

Présentation par Anna Richel, coordinatrice Utopia 56 Grande-Synthe

Dans l'antenne de Grande-Synthe, deux coordinatrices sont salariées avec une équipe d'environ 15 bénévoles par jour.

Les missions sont les suivantes :

- Maraudes sociales
- Maraudes d'information
- Prévention des risques de passage
- Distribution du numéro de téléphone d'urgence.
- Accès aux soins (hôpital ou maraudes)
- Accès à l'hébergement (proposés pas l'Etat ou réseau Hébergement solidaire)
- Maraudes MNA qui sont présents sur les campements avec orientation vers la protection de l'enfance ou un hébergement.
- Explosion des passages comme à Calais, les équipes se sont formées sur la gestion de ces situations de détresse en mer.
- Collecte de matériels pour répondre aux demandes de vêtements secs suite aux tentatives de passage.
- Plaidoyer suite aux expulsions⁴ et naufrages⁵.

⁴ <https://utopia56.org/lettre-ouverte-aux-responsable-des-dernieres-expulsions-a-grande-synthe/>

⁵ <https://utopia56.org/campement-de-grande-synthe-evacuation-dispersion-abandon/>

Focus sur le contentieux du naufrage du 24 novembre

Présentation par Nikolai Posner, coordinateur de la communication Utopia 56.

Suite au naufrage et au témoignage de deux personnes rescapées, il a été mis en avant la responsabilité des gardes-côtes anglais et français sur la non-réponse aux appels de détresse.

Nous avons enquêté avec les équipes pour connaître les faits, puisque la première réponse des autorités a été de pointer la responsabilité sur les passeurs. Nous avons déposé plainte contre les autorités françaises et anglaises mi-décembre⁶⁷.

Ce jour-là, fruit du hasard, une enquête a également été ouverte au parquet de Paris.

Nous sommes toujours dans une phase d'enquête concernant la responsabilité de l'Etat, mais côté parquet, 15 personnes ont été arrêtées chez les passeurs.

Nous avons participé à une audience en appel pour nous constituer partie civile pour avoir accès aux éléments de l'enquête. Les familles en font déjà partie et sont donc actrices dans cette enquête.

→ Question : Comment financez-vous cette action judiciaire ?

→ Nous sommes représentés pro bono par un cabinet d'avocats français. Côté anglais, c'est la même chose. Les familles ont le droit à l'aide juridictionnelle en France.

Lille

Présentation par Solène Deglaire, coordinatrice Utopia 56 Lille.

L'antenne a rouvert à l'automne 2021, avec quelques semaines de fermeture. Les efforts se concentrent sur les missions suivantes :

- Le développement d'un réseau d'hébergeurs solidaires pour les mineurs, en lien avec l'association La Réconciliation.
- Un accompagnement des familles (orientation vers suivi, hébergement, etc.).
- En lien avec la Fondation Abbé Pierre, un hébergement d'urgence des femmes seules et jeunes filles.
- Une astreinte 24/7 sur un téléphone d'urgence pour une mise à l'abri, distribution de matériels, nourriture ou accompagnement à des RDV.
- Maraude d'urgence.
- Projet d'ouverture d'une maison pour les jeunes.

⁶

https://www.liberation.fr/societe/police-justice/naufrages-de-calais-utopia-56-porte-plainte-pour-homicide-involontaire-et-omission-de-porter-secours-20211220_7UTXVAHUNVAGRKEBEHKQJTRDQU/

⁷

<https://utopia56.org/drame-dans-la-manche-utopia-56-depose-plainte-pour-homicide-involontaire-et-omission-de-porter-secours/>

Dijon

Présentation par Charlotte Kwantes, coordinatrice nationale Utopia 56

Dijon est la plus petite antenne d'Utopia 56. Elle n'est constituée que de bénévoles, et sa seule mission est un programme d'hébergement solidaire pour les mineurs non accompagnés et les jeunes majeurs.

Paris

Présentation par Clara Agnello, coordinatrice Utopia 56 Paris

L'antenne de Paris est composée de plusieurs pôles avec des missions spécifiques à chacun.

Le pôle hommes seuls :

- Maraudes d'information et d'orientation 5 jours par semaine sur les campements.
- Distribution de repas.
- Maraudes de nuit, distribution de matériels (tentes, couvertures).

Le pôle mineurs :

- Maraude en face du dispositif d'évaluation de minorité 5 jours par semaine. C'est surtout pour rencontrer les mineurs qui ont été refusés. Nous les orientons vers une permanence qui a lieu chaque soir, leur expliquons leurs droits et les équipons pour la nuit.
- 65% des jeunes que nous suivons sont ensuite reconnus mineurs par le juge des enfants.

Le pôle famille / hébergement solidaire :

- 2000 familles/couples/femmes seuls ont sollicité les équipes d'Utopia cette année, quand nous étions présents sur la place de l'Hôtel de ville chaque soir.
- Les chiffres de cette année montrent une augmentation par rapport aux années précédentes et donc une dégradation des conditions d'accueil.
- Nous avons 250 hébergeurs solidaires en IDF.

Nous avons participé à l'organisation de 10 actions avec le collectif Réquisition :

- Installation de campements sur des places publiques.
- Réquisition de bâtiments abandonnés.
- Suite à ces actions, 5000 personnes se sont vues proposer une prise en charge.

Nous avons également porté plainte, avec 30 personnes exilées, suite aux expulsions violentes à Saint-Denis et Place de la République⁸.

8

<https://utopia56.org/depot-de-plainte-contre-les-prefets-didier-lallement-georges-francois-leclerc-marc-guillaume/>

Rennes

Présentation par Olivier Ceccaldi, coordinateur Utopia 56 Rennes.

Nos actions au campement des Gayeulles⁹, où ont vécu jusqu'à 150 familles jusqu'au mois de novembre, a débouché sur l'occupation d'un lieu qui nous avait été prêté jusqu'au mois de janvier, puis sur l'occupation du gymnase de la Poterie. Nous avons finalement accédé à la mise à l'abri de pratiquement toutes les familles concernées en mars.

Aujourd'hui, toutes ces familles sont de nouveau à la rue, c'est-à-dire 90 familles réparties sur 3 mini campements.

Nos autres missions sont celles-ci :

- Nous effectuons 3 maraudes par semaine, afin d'aller au contact des personnes à la rue, et pas forcément que les réfugiés.
- Distribution alimentaires, de vêtements, café, soupes...
- Accueil et accompagnement des mineurs isolés pendant leur recours administratif, un hébergement à long terme et la scolarisation.
- Astreinte de nuit pour les familles. Si elles n'ont pas de solution d'hébergement, nous n'avons qu'une seule solution de dernier recours : la tente.

→ Question : Êtes-vous toujours actifs sur Lorient ?

Réponse de Yann Manzi, délégué général Utopia 56.

→ Lorient est le siège social de l'association, et quelques-uns de nos adhérents sont aussi actifs dans des associations locales. Nous n'avons pas d'actions à Lorient comme dans les autres antennes.

Toulouse

Présentation par Antoine Bazin, coordinateur Utopia 56 Toulouse.

Nous avons arrêté le dispositif Accueillons à Toulouse fin 2021 pour nous concentrer sur des actions locales. Nous travaillons plus spécifiquement auprès de populations Roms originaires d'Albanie, Bulgarie ou Roumanie. Il y a environ 250 personnes réparties sur 7 campements en centre-ville ou en périphérie.

Nous effectuons des maraudes sociales, et un accompagnement à l'accès au droit, ainsi qu'un plaidoyer autour de l'insertion. Nous travaillons en interasso avec Médecins du Monde, Solidarité Internationale et d'autres associations locales. Les maraudes d'urgences s'effectuent le jeudi, avec distribution de nourriture, tentes et sacs de couchage. Des partenaires de longue date nous relaient sur les distributions de vêtements.

9

<https://utopia56.org/un-mois-apres-loccupation-du-gymnase-de-la-poterie-une-trentaine-de-familles-s-apprete-a-se-retrouver-a-la-rue-a-rennes/>

Nous nous sommes recentrés à Toulouse comme une association qui travaille avec les personnes en migration, exilés, et pas seulement les populations Roms¹⁰.

Tours

Présentation par Marlène Jambon, responsable de la Maison d'accueil de Tours.

L'antenne de Tours agit sur des actions de terrain et une maison d'accueil complémentaire.

- Un accompagnement et l'hébergement des MNA en recours. En 2021, nous avons rencontré environ 100 jeunes. Nous en suivons actuellement 25 à la maison et d'autres dans un hôtel en partenariat avec la DDCS, ainsi que quelques mineurs en hébergement citoyen à long terme.
- Une école alternative pour les jeunes non scolarisés au sein de l'éducation nationale a été ouverte, avec des professeurs bénévoles.
- Un accueil s'effectue l'après midi au local, avec des activités¹¹, du soutien et où nous cuisinons pour les jeunes de l'hôtel.
- Nous accompagnons également des jeunes majeurs en demande de séjour ou recherche d'appartement.
- Un développement des maraudes de distributions de repas chauds.
- Nous avons lancé 95 recours, dont 53 ont abouti à une reconnaissance de minorité.
- La maison a ouvert en novembre 2020. Elle est fermée pendant la journée. Elle a hébergé environ 100 jeunes depuis son ouverture, avec 14 mineurs maximum en même temps. En partenariat avec la banque alimentaire, nous fournissons les repas du soir et du matin. Le midi, ils mangent grâce à une autre association, la table de Jeanne-Marie.

Accueillons

Présentation par Anna Rodriguès, coordinatrice du programme Accueillons.

→ Question : Pourquoi avez-vous arrêté Accueillons à Toulouse ?

→ Nous avons arrêté le réseau d'hébergeurs citoyens, ce qui a mis fin au programme Accueillons à Toulouse et Rennes, qui ne fonctionnaient que par réseau.

En 2021, nous avons hébergé 75 jeunes répartis dans toutes les maisons du territoire. Nous avons également ouvert une nouvelle maison à Sevran 2, ainsi que la Women's House dédiée aux mineures. L'hébergement solidaire ne s'est pas complètement arrêté, puisque nous accueillons encore des jeunes filles en hébergement citoyen. 11 salariés travaillent au sein d'Accueillons, les coordinatrices projet et les coordinateurs de maisons.

La maison d'Épinay a dû fermer ses portes, car le partenaire principal, MSF, nous a prévenu qu'ils ne nous soutiendraient sur ce projet que jusqu'au début du premier semestre 2022.

¹⁰ <https://utopia56.org/toulouse-expulsions-sans-but-ni-fin/>

¹¹ <https://utopia56.org/la-maison-de-tours-se-met-a-la-radio/>

Sevran 2

Présentation par Amir Esmaeili, responsable de la maison d'accueil de Sevran 2.

Passerelle est un projet en collaboration directe avec MSF.

41 jeunes sont passés par les deux maisons en 2021. Nous proposons des activités sportives, des cours de français et un partenariat associatif. 10 jeunes sont accueillis par maison. Nous organisons également des vacances pour les garçons, afin de les faire sortir de Paris.

Women's House

Présentation par Tamila Souidi, responsable de la maison d'accueil Women's House.

Nous avons ouvert la maison le 3 avril 2021¹².

Elle est gérée par 3 coordinatrices et 2 volontaires services civiques en non-mixité. Tous les bénévoles intervenant sur cette maison sont des femmes, et elles exécutent toutes les missions sur cette maison. Il n'y a aucune présence de MSF sur cette maison.

Nous travaillons sur un accompagnement et un suivi médical des jeunes filles, sur une scolarisation ainsi que sur un accompagnement juridique : la plupart des jeunes filles sont en reconnaissance de minorité ou demande d'asile. Nous sommes présentes sur la maison 24/7. En 2021, nous avons accueilli 19 mineures et les trois quarts d'entre elles ont ensuite été reconnues mineures par le juge des enfants.

→ Question : Comment peut-on être en demande de minorité et demande d'asile en même temps ?

Réponse par Anna Rodriguès, coordinatrice du programme Accueillons.

→ Les deux demandes sont complètement différentes. La priorité des jeunes est souvent d'être reconnus mineurs pour obtenir une prise en charge par l'ASE. Mais celle-ci ne dure que jusqu'à la majorité.

La demande d'asile permet d'accéder au statut de réfugié et donc d'avoir des papiers.

National

Présentation par Charlotte Kwantes, coordinatrice nationale Utopia 56.

En 2021, nous avons concentré nos efforts sur une structuration plus complète d'Utopia 56.

- Création d'une plateforme de signalement et d'un comité d'écoute. Ce qui a grandement allégé le travail des coordinateurs d'antennes qui devaient jusqu'à présent s'en charger eux-mêmes.

¹² <https://utopia56.org/la-womens-house-fait-sa-video-danniversaire/>

- Embauche d'une deuxième coordinatrice salariée sur le programme Accueillons et d'Émeline Hardy chargée de mécénat et partenariats.
- Mise en place de CoCo : comité de coordination. C'est une participation du CA et de la présidence sur des questions et prises de décisions impactant le terrain¹³.
- RH : mise en place d'un schéma de suivi des salariés, avec des rendez-vous tous les trois mois pour faire le point avec eux en cours de contrat, ainsi qu'un bilan de fin de mission.
- L'arrivée de Philippe et Josselin, qui ont organisé au sein de l'association un suivi psychologique. Ils ont organisé un dialogue avec les équipes concernant la possibilité d'un suivi psychologique anonymisé dans chaque antenne.

Focus : projet d'appui psy Utopia 56

Présentation par Olivier Bernard, psychanalyste

Olivier a proposé ses compétences en psychanalyse pour faire un suivi des équipes. Nous avons actuellement 4 psychologues et psychiatres bénévoles qui travaillent avec les équipes, pour un appui indépendant et secret, à un rythme défini entre eux.

Un bilan est effectué au bout de 3 mois, et le suivi peut continuer si le salarié le veut.

Le secret est total, et personne au sein de l'association n'est au courant si le salarié est accompagné.

→ Si quelqu'un veut proposer ses services en psychanalyse, peut-on proposer quelqu'un ?

→ Oui, ils sont en phase de recrutement.

Présentation du rapport financier 2021/2022

Présentation par Yann Manzi, délégué général Utopia 56.

[Ci-joint](#) les comptes annuels 2021¹⁴. Ces comptes ont été établis par un expert-comptable et validés par un commissaire aux comptes.

Les fonds soulevés en 2021 ont été consolidés par des partenariats d'associations avec lesquelles nous travaillons depuis plusieurs années, et le travail entrepris avec la Fondation Abbé Pierre et Médecins sans frontières. C'est également grâce aux adhésions des bénévoles et des dons de particuliers.

La mise en ligne d'un nouveau site internet début décembre 2021 a permis d'augmenter notre visibilité et d'améliorer nos campagnes. Depuis quelques années, nous concentrons

¹³ <https://utopia56.org/nos-10-propositions-pour-un-accueil-digne-solidaire-et-inconditionnel/>

¹⁴ <https://utopia56.org/wp-content/uploads/2022/06/Utopia-56-CA-31.12.2021.pdf>

nos efforts dans la stabilisation de nos projets existants et non dans leur addition. L'augmentation du nombre de salariés sur le dispositif Accueillons s'explique par le fait que nous avons changé notre mode d'accueil, de l'hébergement citoyen aux maisons.

Ce budget est ajusté et retravaillé au fil de l'année. Nos missions se concentrent sur la consolidation des antennes existantes et non dans le développement.

Nous procédons au vote :

Approuvez-vous le rapport moral 2021 de l'association ?

NSPP : 10

Non : 5

Oui : 100

Approuvez-vous le rapport financier de l'association ?

NSPP : 7

Non : 4

Oui : 104

Projet 2022-2023

Présentation par Yann Manzi, délégué général Utopia 56.

L'objectif de 2022 est de continuer à étoffer nos antennes et nous préparer à la fin annoncée de la mise à disposition des volontaires en service civique, qui vont nous mettre dans une difficulté sur certaines antennes.

Nous voulons améliorer le confort des équipes et raccourcir leurs quotités horaires. Le travail bénévole, accompagné d'un encadrement en salariat, n'est pas encore perfectionné, ce qui peut amener nos équipes à être en surchauffe.

Pérenniser nos activités et continuer à accompagner bénévoles et volontaires en service civique dans les meilleures conditions sont une priorité.

Des chiffres importants sont ressortis de l'année 2021 :

- Nous sommes passés de 2 500 maraudes en 2020 à 2 800 en 2021.
- Nous sommes passés de 3 000 personnes hébergées à 3 500.

Maison Grand Nord pour les mineurs, à Lille

Présentation par Rafael Cuzin, responsable de maison d'accueil Grand Nord.

Locataires depuis avril 2022, nous avons ouvert le 6 juin une maison pour les mineurs à Lille. D'avril à juin, nous avons préparé la maison et les protocoles à mettre en place pour bien encadrer les mineurs. Nous accueillerons environ 13 mineurs dans la maison.

Dans le Nord, la prise en charge des mineurs est particulièrement mauvaise. Sur 2196 demandes, seulement 1286 ont abouti, ce qui veut dire que l'État manque à son devoir dans 40% des cas. Nous y accueillerons les mineurs qui n'ont pas pu être mis à l'abri par les services des départements du Nord et Pas-de-Calais, ainsi que les jeunes mineurs en recours de minorité à Lille.

L'objectif de la maison est d'offrir un lieu de répit dans un cadre sécurisé et bienveillant, facilité par une équipe de bénévoles et coordinateurs avec une présence 24/7 à la maison. Nous voulons faciliter leur intégration sociale et culturelle par le biais d'activités, de soutiens et de cours. Nous agissons aussi pour un accompagnement des mineurs vers un accès aux soins, en partenariat avec des associations locales (médecin solidarité Lille), et tenterons de recueillir des informations et témoignages qui vont nous permettre de faire un plaidoyer.

Enfin, nous informerons les mineurs sur les dangers de la traversée grâce à des informations et documents fournis par des associations de Calais qui nous ont également formés sur ce sujet. Nous allons énormément travailler avec les équipes de Calais et Grande-Synthe qui identifient et orientent les mineurs vers la maison. Nous avons également des partenariats avec des supermarchés qui nous fournissent en invendus.

Nous accueillons actuellement une dizaine de mineurs de Lille.

Focus Projet 2022 Paris

Présentation par Loan Chau, co-présidente d'Utopia 56.

L'antenne a été pensée depuis le début avec un fonctionnement basé sur un certain nombre de services civiques encadré par deux salariés. Nous voulons mettre en place un salariat sur tous les pôles afin d'alléger la charge de travail sans aller vers des missions supplémentaires mais juste dans le but de mieux encadrer les missions déjà existantes.

Un collectif créé sur cette antenne nous a amené à nous questionner sur la structuration de l'association. Le départ anticipé d'une volontaire service civique les a interrogés sur l'organisation d'Utopia 56. Le collectif a donc fait part au conseil d'administration de plusieurs alertes portant sur la structuration de l'association et la gestion RH, que ce soit sur des personnes ayant des responsabilités au sein de l'association ou sur l'organisation interne. Cette situation a eu des impacts sur l'ambiance de l'antenne, les conditions de travail des salariés et bénévoles et sur le moral des troupes. Avec le soutien du comité

d'écoute, le conseil d'administration et la coordination nationale, nous avons organisé des réunions pour comprendre et répondre aux interrogations et inquiétudes du collectif. Des groupes de travail se sont organisés pour travailler sur le sujet de la structuration, prioriser les actions et répondre aux attentes de nos équipes et bénévoles.

Reconnaissance d'utilité publique

Présentation par [Chrystel Chatoux](#), co-présidente Utopia 56.

Nous aimerions faire voter ce sujet en assemblée générale, car nous voudrions être reconnus d'utilité publique et pouvoir recevoir des donations et legs, ce qui nous a déjà été proposé par le passé mais que nous n'avons pas pu accepter.

Nous déposerons un dossier en préfecture, qui nous l'accordera ou pas.

Un accord de la part des adhérents nous permettra de lancer le dossier, qui sera porté par Emeline, notre chargée de mécénat.

→ Remarque : pour être reconnu d'utilité publique, chacun doit savoir que l'association doit envoyer une liste de tous les membres de l'association avec les informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, adresse, profession, nationalité ...

→ Nous n'avons pas encore connaissance de cette partie de la démarche. Nous n'avons connaissance que de 5 points à valider :

- Une pérennité financière de l'association.
- Avoir un fonctionnement démocratique inscrit dans les statuts.
- Un nombre minimum d'adhérents (au moins 200).
- Une influence et un rayonnement qui dépasse le cadre local.
- Être d'intérêt général.

Nous ne fournirons pas de liste de contacts ou d'adhérents. Nous sommes soumis au règlement général de protection des données personnelles.

→ La préfecture peut-elle demander des contreparties comme l'arrêt des occupations anti-invisibilisation ?

→ Non, ils n'ont pas autorité à intervenir sur nos actions. Ils peuvent cependant l'utiliser comme chantage en menaçant de ne pas nous l'accorder l'année suivante, mais ne peuvent pas nous interdire des actions légales.

→ Étant donné que vous avez pris connaissance de ce principe, est-il possible de ne pas voter ce point ?

→ Nous procédons tout de même au vote, mais sous réserve de la non-transmission de la liste des adhérents.

→ A part les legs, cela changerait-il quelque chose concrètement ?

→ C'est aussi un apport en crédibilité, la reconnaissance d'un travail de terrain et de notre efficacité, une assise et une crédibilité auprès du grand public. La reconnaissance par le

Ministère de l'Intérieur risque d'être compliquée, mais nous serons au moins reconnus par les autres associations et partenaires de travail.

Budget 2022/2023

Présentation par Yann Manzi, délégué général Utopia 56.

Les dépenses prévues pour 2022 sont de 1,7 à 1,8 million d'euros, soit une augmentation de 500 000 à 600 000 € à ce jour par rapport à 2021.

Nos entrées/recettes se stabilisent et nous permettent d'imaginer le budget de 2023 dans la suite de celui de 2022.

Les frais administratifs de cette année, à moitié moins importants que l'année précédente, s'expliquent par le fait que ceux de l'année dernière incluaient les 20 000€ frais d'amendes pour non-respect du couvre-feu.

Nous procédons au vote :

Approuvez-vous le projet 2022/2023 de l'association ?

NSPP : 10
Non : 8
Oui : 97

Approuvez-vous que l'association entame des démarches pour être reconnue d'utilité publique ?

Si vote "Oui" majoritaire : sous réserve de la non transmission de la liste des coordonnées des adhérent-es de l'association (nom, mail et/ou téléphone). Si un tel document était demandé, l'association arrêterait les démarches de reconnaissance d'utilité publique.

NSPP : 7
Non : 11
Oui : 97

Approuvez-vous le budget 2022/2023 de l'association ?

NSPP : 15
Non : 5
Oui : 95

Vote pour les candidatures au conseil d'administration

Cinq personnes ont candidaté au conseil d'administration, dont 4 membres sortants. Les professions de foi sont les suivantes et avaient été portés à connaissance en amont de l'assemblée générale aux adhérent-es¹⁵ :

Emile Josso, bénévole à Rennes depuis deux ans, principalement auprès des familles à la rue, et ancien volontaire en service civique de l'association (membre sortant du CA, dont le mandat se termine) : « Au sein du CA, j'ai au cours de cette année participé en petite partie à l'élaboration du site web ; été membre de plusieurs groupes de travail interne ; et participant actif lors des échanges. J'aimerais pouvoir continuer les travaux entamés, tout en suivant le back-office de l'association en tant que représentant de l'antenne bretonne. »

Christine Momont, bénévole à Lille (cooptée au CA en janvier 2022, en l'absence jusqu'alors d'élu-es pour l'antenne de Lille) : « Je suis bénévole à l'antenne de Lille, et faire le lien entre le travail de terrain et les réflexions à mener en terme de structuration et de gestion me paraît fondamental. Il y a de nombreux chantiers à mener et j'espère pouvoir y apporter ma contribution. Je me suis déjà beaucoup investie et j'aimerais pouvoir continuer l'aventure avec vous . Je suis en retraite depuis maintenant 2 ans, et j'ai décidé de consacrer le plus de temps possible à l'aide aux personnes les plus vulnérables, notamment les migrants. Je suis par ailleurs membre d'une association qui aide les jeunes diplômés issus de milieux défavorisés à trouver du travail en les accompagnant tout au long de leur parcours de recherche. Mon engagement personnel est de pouvoir continuer à apporter mon aide aux personnes en difficulté. Je me reconnais dans les valeurs d'Utopia 56 ; pour toutes ces raisons, je renouvelle ma candidature au CA. »

Frederic Josso, bénévole à Paris et à la comptabilité de l'association : « Je suis engagé au sein de l'association depuis son arrivée sur Paris. J'ai d'abord été bénévole puis coordinateur sur le camp de la porte de la Chapelle et à l'extérieur lorsque nous en sommes sorti. J'ai ensuite été membre du CA et du bureau durant 1 an en 2019. J'a depuis continué à aider à la gestion des comptes. Je désire m'impliquer à nouveau au sein de l'équipe. Je suis prêt aussi à y exercer le poste de trésorier. »

Loan Chau, bénévole en Ile-de-France et co-présidente depuis 1 an (membre sortante du CA, dont le mandat se termine) : « Mon mandat finissant cette année, j'aimerais continuer à travailler à la structuration de l'association et ainsi à soulager (je l'espère) l'équipe des coordinatrices nationales et le DG sur des sujets précis. Plusieurs axes de travail sont en cours grâce à la plupart d'entre vous (COCO Welfare, COCO revenu, COCO plaidoyer), j'aimerais continuer à y participer. D'autres sujets structurants sont à lancer (communication interne bénévole/CA, bureau directeur) ou à re-questionner (plateforme d'écoute) ou à consolider (gestion des bénévoles/SC/salariés) car c'est ce que j'apprécie à Utopia 56, nous sommes à l'écoute de chacun et chacune et cherchons toujours à nous améliorer et toujours dans l'optique du bien être de nos membres et pour le bien des personnes à la rue. Aussi je candidate à nouveau au CA d'Utopia 56 pour contribuer à ces travaux et y apporter la vision d'une personne, ayant travaillé dans des associations humanitaires, en tant que

¹⁵ <https://utopia56.org/assemblee-generale-le-1er-juillet-2022/>

logisticienne, puis à La Poste, comme acheteuse et ensuite comme chef de projet sur des sujets de responsabilité sociale et environnementale. »

Loïc Le Moal, bénévole historique de l'association, aidant à la gestion comptable et financière.

Nous procédons au vote :

Votez pour 1 ou plusieurs candidat·es au conseil d'administration

Vous pouvez ne cocher aucune case, n'en cocher qu'une seule, plusieurs ou tout cocher. Pas de lien de parenté entre les deux "Josso".

Emile Josso : 93 votes
Christine Momont : 89 votes
Frédéric Josso : 88 votes
Loïc Le Moal : 85 votes
Loan Chau : 90 votes

10 adhérent·es n'ont voté pour aucun·e des candidat·es.

La décision de la durée des mandats et l'attribution des fonctions de secrétaire, trésorier et coprésident sera prise lors du premier conseil d'administration suivant immédiatement l'assemblée générale.

Questions diverses

→ Intervention de trois bénévoles parisiens, sur leur point de vue sur les difficultés rencontrées au sein de l'antenne et auprès de la coordination. Une bénévole demande pourquoi, suite à des signalements concernant un membre de l'association, un prestataire externe n'a pas été missionné. Une membre du conseil d'administration lui répond que le sujet a été débattu plusieurs fois en réunion de CA, que les avis sont divergents sur la pertinence de recourir à un prestataire au vu du contenu des signalements. La prestataire pressentie étant en congés ce mois-ci, il fallait prendre également en compte un allongement des délais de traitement et le risque de faire perdurer un climat déstabilisateur pour les équipes. Une demande de devis a été faite à un autre prestataire, mais il n'a pas donné suite. Le CA a donc décidé de suivre la procédure habituelle de traiter le signalement en interne. Un autre bénévole lit une lettre rédigée par un collectif et retraçant des problèmes de structuration de l'association et sur le comportement d'une personne de l'association. Le CA rappelle que des réponses ont déjà été données à ce collectif lors de deux réunions organisées entre ce groupe et le CA. Le CA rappelle que la mise en lumière de ces manquements sont entendus par le CA, les salariées de la coordination nationale et avec le soutien du comité d'écoute, des réunions ont été organisées pour les comprendre, répondre à leurs interrogations et inquiétudes. Le CA poursuit le travail amorcé et reste vigilant sur les sujets évoqués. Concernant les signalements sur la personne, le comité d'écoute est en train de les traiter. Des réunions et des groupes de travail se sont organisés et s'organiseront pour travailler et prioriser afin de répondre au mieux aux attentes des

équipes et des bénéficiaires. Les réflexions poursuivent pour améliorer la plateforme d'écoute, l'organisation interne, la communication interne, le welfare des équipes, les messages portés en plaidoyer, l'amélioration des revenus des salarié·es, dans la continuité des travaux commencés en 2020/2021 avec toujours pour objectif d'améliorer les conditions de travail de chacun·e pour plus d'efficacité pour les personnes à la rue.

→ Demandes de quelles seront les ouvertures de poste en 2022 :

- 3 postes de coordination à remplacer à Calais
- 1 poste de coordination pôle mineur à Paris
- 1 poste logisticien/maraudeur sur le littoral Nord
- 1 poste d'accueil et accompagnement des bénévoles
- 1 poste de coordination à Grande-Synthe, pour lequel nous avons déjà une très bonne candidature anticipée.

→ La fin annoncée de la mise à disposition des volontaires en service civique fait suite au passage cet été d'un texte de loi qui dit que les associations qui reçoivent des services civiques ne doivent plus mener d'action de trouble à l'ordre public, ce qui pourrait aller à l'encontre de ce que l'on pourrait parfois mener. Utopia 56 participe à un recours juridique, ainsi qu'un recours au conseil de l'État, porté par plusieurs associations.

→ Le fichier national des mineurs non accompagnés fonctionne comme celui des demandeurs d'asile avec une prise d'empreinte pour éviter les réévaluations dans d'autres départements que le département d'arrivée. Il n'est toujours pas effectif en Île-de-France.

Loan Chau remercie les personnes connectées pour leur participation à l'assemblée générale, ainsi que Chrystel pour l'organisation et l'animation. Elle remercie également tous les bénévoles, volontaires en service civique, étudiant·es en alternance, stagiaires, salarié·es, adhérent·es, donateur·rices, particuliers, entreprises, associations, avocat·es et toutes et tous, grâce à qui tout le boulot a pu être mené et que c'est tous ensemble que l'aide a pu être apportée à toutes ces personnes. Merci pour cette énergie constructive.

Fin de l'assemblée générale ordinaire 2022 à 22h30.

Fait à Lorient le 01/07/2022.

Signatures :

Co-présidentes
Chrystel Chatoux



Loan Chau



Secrétaire
Jeanne Contant

